

Office des normes internationales et des affaires juridiques

~~Aux ministres chargés des~~

8 juin 2023

Réf. LA/DIR/2023/043

Objet **Invitation à la Cérémonie des conventions de l'UNESCO**

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

Au nom de la Directrice générale, j'ai l'honneur d'inviter votre État à participer à la troisième édition de la Cérémonie des conventions de l'UNESCO qui se tiendra au siège de l'Organisation, le 10 novembre 2023, à 14 heures, en marge de la 42^{ème} session de la Conférence générale.

La Cérémonie des conventions de l'UNESCO est un événement solennel qui se tient tous les deux ans afin de permettre aux représentants étatiques de déposer l'instrument de ratification de leur État aux conventions adoptées sous les auspices de l'UNESCO ou de procéder à la signature de ces conventions en présence de la Directrice générale. La Cérémonie a pour objectif de mettre en lumière l'activité normative de l'UNESCO, ainsi que l'importance de la mise en œuvre des instruments juridiques adoptés par l'Organisation.

En participant à cette démarche collective, les États auront l'opportunité de réaffirmer leur détermination à coopérer aux fins d'atteindre les buts poursuivis par les conventions de l'UNESCO. La Cérémonie est ouverte à toutes les délégations et fera l'objet d'une couverture médiatique.

Si votre État souhaite participer à la Cérémonie des conventions de l'UNESCO, j'ai l'honneur de vous inviter à informer l'Office des normes internationales et des affaires juridiques par e-mail (dir.le@unesco.org) au plus tard le 29 septembre 2023 de la